

LIQUE DU DAHOMEY

ANCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°287/PR

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée par
le référendum du 28 juillet 1968 ;

VU le Décret n° 230/PR du 31 juillet 1968, portant
formation du Gouvernement ;

VU le Décret n°234/PR-SGG du 16 août 1968, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

le 1er.- Mr Jacques DENEUFBOURG, de l'Assistance Technique Française,
ommé Conseiller Technique au cabinet du Ministre de la Prospective
Plan.

le 2.- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de sa
ture, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 9 Septembre 1968

Président de la République,



Emile-Derlin ZINSOU

utions ; PR 6 - CS 6 - MPP 4 -
ssé 1 - MAC 2 - Ministères 9 -
- IAA 1 - Gde Chanc.1 - SGPR 1 -
- Dtion Stat 2 - DCCT 1 - JORD 1 -
) -